

# Compte-rendu réunion du 23 janvier 2010

## Compte-rendu réunion du 23 janvier 2010

PV N° 4

Membres Présents		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• R. Broustaut</li> <li>• D. Vasselin</li> <li>• D. Bonithon</li> <li>• A. Augelle</li> <li>• B. Bourlier</li> <li>• P. Duchemin</li> <li>• M. Fernandez</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• F. Lejeune</li> <li>• T. Michoux</li> <li>• L. Pujos</li> <li>• P. Quoy</li> <li>• M. Terrien</li> </ul>	
Membres absents excusés		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• J. Canal</li> <li>• T. Dauvergne</li> <li>• V. Jordy</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S. Lefevre</li> <li>• N. Planelles</li> <li>• D. Sanchis</li> </ul>	
Invités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A. Nègre</li> <li>• S. Rabaud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DT Course (Absent excusé)</li> <li>• Entraîneur National</li> </ul>

**Prochain Comité Directeur  
du CNC**

**26 Juin 2010  
A Paris**

## Approbation du PV du 17 octobre 2009

↳ PV Approuvé à l'unanimité

## Préparation AG FFRS-CNC

- L'AG se déroulera à Saint Brieuc les 13 et 14 mars 2010, attention, week-end d'élections régionales
- En fonction des activités du CNC en 2009, les intervenants hors BE seront :
  - Thierry Michoux pour la commission compétition en collaboration avec Michel Fernandez sur le Kid's Roller
  - Pascale Quoy pour la commission réglementation
  - François Lejeune pour le CTA
  - Alain Nègre pour la DTN
- Prise en charge des déplacements et hébergements des différents élus :
  - Rolland Broustaut, Dominique Vasselin, Michel Fernandez, François Lejeune et Pierre Duchemin élus au CA FFRS sont pris en charge par la Fédération.
  - Daniel Bonithon, Pascale Quoy et Thierry Michoux sont pris en charge par le CNC.
- Dominique Vasselin recommande aux intervenants d'être concis dans leurs interventions car en raison du centenaire le temps imparti aux travaux des Comités a été écourté. Elle demande également à recevoir les rapports si possible avant l'AG ou au plus tard dans la semaine qui suit afin d'éviter des manques lors de la rédaction du PV de cette AG.

## Calendrier

- Il est rappelé que les catégories cadets, juniors, seniors, ne seront pas autorisées à aller courir à Gross Gerau le week-end du France Marathon.
- Nous venons d'apprendre que la date du mondial au Venezuela a été repoussée. Il se déroulera du 20 au 30 octobre 2010.  
*Hors réunion : Pour raison politique, la Fédération Vénézuélienne vient de renoncer à l'organisation de ce Mondial 2010.*
- Les 24 heures du Mans
  - L'attitude de l'organisateur envers la Fédération remet en question le partenariat existant.
  - La Fédération apporte 17000€ à l'organisateur (Prise en charge du jury, la promotion, l'animation, etc ....) ; qu'apporte l'organisateur à la Fédération ?
- Le France Marathon
  - Rolland Broustaut remercie la Ligue Rhône Alpes d'avoir pris l'organisation du France Marathon 2010 à Lyon.
  - Pornichet reste candidat pour l'organisation en 2011 en fonction de la date qui sera fixée
- Calendriers 2011 et 2012
  - Nous demandons aux ligues désireuses d'organiser un championnat ou l'autre de se positionner dans un premier temps, avant de travailler plus précisément en région avec le comité départemental ou le club répondant le mieux aux critères d'organisation.
  - Maquette de calendrier 2011 en ligne sur le site Internet FFRS page Course
- Championnats d'Europe
  - A ce jour, le CEC n'a pas de candidat pour l'organisation de l'Euro jeunes en 2012, et l'Euro seniors en 2013.

- Il faut compter environ 8 000€ de taxes par championnats (Piste et Route) pour les jeunes et 10 000€ pour les seniors. Cahier des charges annexé au règlement sportif du CEC.

## **Commission Compétition**

Thierry Michoux et les membres de la commission nous présentent leurs travaux

- Les FIC :

### **Course loisir - semi-marathon**

- Classement scratch hommes et femmes séparés pour les 20 ans et plus
- Classement scratch des jeunes de 14 à moins de 20 ans hommes et femmes séparés
- Départ groupé H et F
- Ouverte aux licenciés ou non licenciés (+ certificat médical)
- Pas de « filtrage » des participants - accès libre à tous
- Pas de classement général national (FIC)
- A partir de 14 ans (minimes)
- Temps de course limité à 1h30

### **Roller Marathon 42 km (FIC)**

- Classement scratch toutes catégories, hommes et femmes séparés
- Classement du meilleur jeune (âgés de 20 ans dans l'année et moins)
- Podium de remise du maillot au 1<sup>er</sup> du classement à chaque étape. - H et F séparés
- Classement général FIC toutes catégories confondues
- Départ séparé H et F par ordre de placement
- Départ groupé ou séparé Seniors et Vétérans selon le nombre de participants et les possibilités des circuits
- A partir de 16 ans (Cadets)
- Temps limite de course à 1h50
- Ouvert uniquement aux licenciés et internationaux.

### **Remarques :**

Sur les circuits comme Dijon et Rennes, possibilité de faire deux courses séparées :

- Marathon FIC Vétérans
- Marathon FIC et WIC senior

### **Cas particulier :**

- Les ville à ville (ex : Trans-Roller), les courses et les distances sont identiques pour les 2 marathons

### **Catégories FIC**

- Les Cadets ne pourront participer qu'au maximum à 3 FIC de leur choix.
- Les Elites, se référer à la liste nationale
- Les Vétérans qui veulent courir en National, c'est la 1<sup>ère</sup> course de l'année quelque soit le type de compétition, qui détermine leur catégorie pour la saison.
- La catégorie « senior open » disparaît.

### **Engagements**

***Le changement de catégorie d'une course à une autre est strictement interdit !***

Afin de faciliter le travail des organisateurs, les bulletins d'inscription pour le marathon devront comporter les catégories spécifiques CNC. Si aucune case n'est cochée par le participant, il sera alors classé dans la catégorie correspondant à sa date de naissance. En cas

de non respect de cette règle (ex : changement de catégorie d'une course à une autre), le CNC prendra alors les mesures qui s'imposent, avant ou après la course.

## □ KID'S ROLLER

Afin de redynamiser la mise en place des Kid's Roller sur le plan national, des actions de terrain sont envisagées :

- Elaborer un questionnaire à l'attention de tous les CRC et CDC, avec comme grandes lignes directrices : (à réaliser par les membres de la sous-commission et à présenter lors de l'AG CNC)
  - les Kid's Roller sont-ils en place chez vous, si oui comment êtes vous organisés ?
  - Quelle est la population concernée (licenciés courses seulement, toutes disciplines FFRS, non licenciés) ?
  - Quels sont les problèmes rencontrés ?
  - Qu'attendez-vous du CNC et de la DTN ?
- Mettre rapidement en ligne sur le site FFRS/course :
  - Une base de données de parcours d'agilité
  - Des documents simples facilitant l'organisation (feuille de chronométrage parcours d'agilité, feuille d'arrivée, feuille d'élaboration des finales de niveau course en fonction des résultats des séries,.....)
- Mise en place d'un SAV, suite au retour des questionnaires, afin de résoudre rapidement des problèmes techniques d'organisation
- Prévoir, à l'attention des nouveaux organisateurs de Kid's Roller, des visites de terrain sur des régions et départements maîtrisant le concept.
- Réfléchir à la sortie du Kid's Roller du monde des licenciés et le proposer aux écoles, centres de loisirs, et autres structures d'accueil.
- Une fois que la formule sera maîtrisée par une majorité de régions et départements, nous commencerons alors à travailler sur le niveau supérieur afin de proposer aux patineurs qui n'ont pas atteint le niveau des courses régionales, des compétitions adaptées leur permettant de progresser tranquillement : compétition roller vitesse indoor, courses bloquées, ...
- Définir le rôle du CNC et de la DTN sur l'ensemble de ces projets.

## □ FORMAT & PROGRAMME DES COMPETITIONS

### PBM

- Pour la saison 2010, il n'y aura aucune modification apportée au règlement et en particulier sur les qualifications et la règle des repêchages mise en ligne sur le site du CNC.
- Pour 2011, la sous-commission « Format et programme des compétitions », proposera une formule de qualification simplifiée, dans le but de récupérer les engagements pour la finale, dès la fin des épreuves des 2<sup>ème</sup> Interzones, comme cela se fait pour les championnats de France route et piste.

### CJSV

Les 2  $\frac{1}{2}$  finales CJS intègrent dès cette saison le Championnat de France Vétérans, le cumul de ces 2 épreuves, attribuera les titres de champion de France V1 et V2, hommes et femmes en vitesse et en fond.

Par conséquent, le programme a été aménagé, ce qui nécessitera une organisation un peu différente pour les clubs organisateurs, à savoir la prise en charge de la chambre d'appel, dans le même principe et le même objectif que cela se fait déjà sur les courses Indoor.

Les podiums de ces  $\frac{1}{2}$  finales CJSV, restent à l'appréciation des organisateurs. Ils ont le choix de faire les podiums vitesse et fond, séparés ou cumulés.

Les maillots et médailles de champion de France Vétérant sont (tout au moins pour cette saison) à la charge du CNC (maillots et médailles).

## Règlementation

Pascale Quoy présente les modifications à faire voter en AG

- ❑ **Le 1000 mètres Vitesse** (Route et Piste)
  - C'est une épreuve de vitesse en ligne avec un nombre limité d'athlètes par série (6 à 8) voire 9 ou 10 sur route suivant des cas exceptionnels.
  - Protocole de l'épreuve :
    - L'engagement à cette épreuve est libre.
    - Le nombre de tours est limité à deux. (Séries et finale)
    - Le mode opératoire pour la constitution des séries du premier tour est identique à celui du 500 mètres vitesse. Seul changement, le 200 ou 300 mètres contre la montre individuel est pris pour référence.
    - Lors des séries, le premier de chaque série est qualifié. Suivant le nombre d'engagés, un certain nombre de patineurs peuvent être repêchés au temps.

- ❑ **Les catégories - distances et niveau**

### Les catégories

Les catégories d'âge sont définies conformément à l'article XI du règlement intérieur de la F.F.R.S.

Elles sont définies sur toute la durée de la saison sportive.

### La saison sportive

- La saison se termine avec la dernière course inscrite au Calendrier National de la saison.
- La période de validité de la licence est différente de celle de la saison sportive. Celle-ci pouvant se terminer avant la fin de la saison sportive, il est alors obligatoire de renouveler la licence pour participer aux compétitions de fin de saison. La date de fin de validité de la licence est le 30/09.

### Les mutations

- Les mutations doivent être demandées dans les délais déterminés par la FFRS
- Les mutations concernent la nouvelle saison sportive. Les compétitions de la fin de saison se feront donc sous les couleurs du club de la saison en cours (club quitté).
- Les demandes de mutations doivent se faire entre le 15/06 et le 15/11

Vous retrouverez tous les critères de passage d'une catégorie ou niveau à un autre dans le règlement sportif course 2010

- ❑ **Fautes et sanctions**

## Pénalités Financières

Une tenue non conforme sur le podium sera automatiquement sanctionnée par une pénalité financière réclamée au club selon un barème fixé par le CNC (Saison 2009-2010 : 50 € de pénalité club par constat individuel, en cas de récidive 150 € de pénalité club et commission de discipline pour l'athlète)

## **Commission communication**

- ❑ Orange Sport : les compétitions proposées pour un reportage sont :
  - Les 2 FIC/WIC (Rennes et Dijon)
  - 1 Kid's roller (Carquefou)
  - Les 3 Pistes
  - Le France Espoir à Gujan
  
- ❑ **Accréditation de photographes CNC**

Michel Terrien propose un projet d'expérimentation d'une accréditation photographe par le CNC pour la saison 2010.

Le but est d'organiser le travail des photographes, d'approfondir et de formaliser les liens avec ces personnes qui font beaucoup pour la promotion de la course.

Ce projet sera mis en ligne sur le site du CNC, les photographes intéressés se feront connaître auprès de D. Vasselin.

## **CTA**

- ❑ **Forfait déplacement jury**

Suite aux soucis rencontrés par les organisateurs à l'heure de régler les frais de déplacements des juges nous avons recherché une solution.

D. Bonithon, trésorier, a interrogé les organisateurs 2009 sur le coût de leur jury, F. Lejeune, responsable du CTA a estimé ceux de 2010. Après avoir collationné toutes ces données, nous avons décidé d'appliquer un forfait de déplacement jury (hors hébergement et repas) par type de compétitions.

½ finales championnats de France	⇒	700 €
Championnats (indoor, marathon, route, piste, espoir) et 3 Pistes	⇒	1400 €
FIC	⇒	1200 €

Les autres compétitions inscrites au calendrier national resteront gérées par leurs organisateurs avec application des procédures financières FFRS en vigueur.

Un courrier d'information sera adressé aux organisateurs des compétitions concernées ci-dessus.

*Hors réunion : Cette initiative ne donnant pas satisfaction à certains organisateurs, nous sommes revenus sur cette décision. Les frais de déplacement des membres du jury resteront donc intégralement gérés par les organisateurs pour cette saison.*

- ❑ **Trophée AFCAM 2009**

Propositions de 2 juges pour la Course

  - Catégorie Elite : Lionel Huguen
  - Catégorie espoir : Thierry Caradonna

## **Finances**

Les tarifs du CNC étant restés stables depuis 4 ans, une proposition d'augmentation pour 2011 sera soumise au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale.

**Engagements**

Proposition d'une augmentation de **3€** pour 2011

Jusqu'à Minimes inclus    ➡ 11+3 = **14€**

A partir de Cadets        ➡ 16+3 = **19€**

A partir de **2012** augmentation annuelle indexée sur l'indice INSEE au 31 décembre de l'année N-1

**Taxes d'organisation**

Proposition à partir de 2011 d'une augmentation annuelle indexée sur l'indice INSEE au 31 décembre de l'année N-2

**Cautions** : sans changement

Séance levée à 17H15

D. Vasselin le 7 avril 2010

[D.VASSELIN@orange.fr](mailto:D.VASSELIN@orange.fr)

Dominique Vasselin

Secrétaire Générale du CNC

